

NETTOYANT SUPER PUISSANT A VAPORISER ET ESSUYER

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie	Hazardous Material Information System (HMIS)	Santé	2
	Santé		0	
	Réactivité		0	
Danger spécifique				
Vêtement de protection		Apparence	Rouge. Liquide. Voir la Section 9. AVERTISSEMENT: NOCIF EN CAS D'INGESTION. PROVOQUE UNE IRRITATION DES YEUX.	

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	NETTOYANT SUPER PUISSANT A VAPORISER ET ESSUYER	Code	3342858
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Le produit de nettoyage. Ce produit doit être dilué avant toute utilisation.	PMS#	Non disponible.
FTSS#	F-00515001	Date de validation	3/31/2004
Siège social aux É.U. JohnsonDiversey, Inc. 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249 MSDS Internet Address: www.johnsondiversey.com	Siège social au Canada JohnsonDiversey - Canada, Inc. 2401 Bristol Circle Oakville, Ontario L6H 6P1 Phone: 1-800-668-3131	Date d'impression	3/31/2004
		Remplace	3/10/2004
		En cas d'urgence	(800) 851-7145

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	1-5	OSHA (États-Unis). CEIL: 2 mg/m ³ ACGIH (États-Unis). STEL: 2 mg/m ³	ORALE (DL50): Aiguë: 365 mg/kg [Rat]. 273 mg/kg [Mâle. Rat].
Acide éthylènediaminetétraacétique	60-00-4	1-5	Non disponible.	Non disponible.
Alcool éthyloxyaté Monoéthanolamine	68551-12-2 141-43-5	1-5 5-10	Non disponible. OSHA (États-Unis). TWA: 8 mg/m ³ STEL: 15 mg/m ³ ACGIH (États-Unis). TWA: 7.5 mg/m ³ STEL: 15 mg/m ³	Non disponible. ORALE (DL50): Aiguë: 1720 mg/kg [Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 1018 mg/kg [Lapin].
Glycol propylénique	57-55-6	10-30	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 20000 mg/kg [Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 20800 mg/kg [Lapin].
2-Butoxyéthanol	111-76-2	25-35	OSHA (États-Unis). TWA: 120 mg/m ³ ACGIH (États-Unis). TWA: 97 mg/m ³	ORALE (DL50): Aiguë: 506 mg/kg [Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 406 mg/kg [Lapin]. VAPEUR (CL50): Aiguë: 450 ppm 4 heure(s) [Rat].
Eau	7732-18-5	30-60	Non disponible.	Non disponible.

Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption	Contact avec les yeux. Contact avec la peau Inhalation.
Effets aigus potentiels sur la santé	
Yeux	Peut irriter sévèrement les yeux.
Peau	Peut irriter modérément la peau.
Inhalation	Peut irriter le nez, la gorge, et les voies respiratoires.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion. Peut occasionner des effets fâcheux dans les reins et le système nerveux central. Les effets comprennent : les maux de tête, la nausée et le vertige. Peut causer des douleurs abdominales , des nausées , des vomissements et des diarrhées.
Conditions médicales aggravées par une surexposition:	Les personnes qui ont des troubles dermiques pré-existants peuvent être plus prédisposées à l'irritation.
Voir Information toxicologique (section 11)	

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin.
Inhalation	En cas de difficultés respiratoires: Emmener dans un endroit bien aéré. Consulter un médecin.
Ingestion	Faire boire immédiatement une tasse d'eau ou de lait. Appeler immédiatement un médecin ou le centre antipoison.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit	Inconnu.
Points d'éclair	Coupe fermée: >93.333°C (200°F).
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Éteindre avec un brouillard d'eau ou avec un extincteur à anhydride carbonique, à poudre sèche ou à mousse appropriée. On peut recourir aux méthodes habituelles de lutte contre l'incendie.
Vêtements de protection (feu)	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Inconnu.

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Balayer ou ramasser le matériel. Placer dans des contenants propres et secs, en vue d'être éliminés selon les méthodes prescrites. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas y goûter ni l'avaler. Éviter d'inhaler les vapeurs ou le brouillard. Laver abondamment après usage. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. POUR UTILISATION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT.
Entreposage	Protéger du gel. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie	Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local
Protection personnelle	
<i>Yeux</i>	Lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.
<i>Mains</i>	Gants résistants aux attaques chimiques.
<i>Respiratoire</i>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
<i>Pieds</i>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
<i>Corps</i>	En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence	Liquide.
Odeur	Frais.
Couleur	Rouge. (Fonçée.)
pH	>13 [Basique.]
Gravité Spécifique	1.02
Point d'ébullition/condensation	74°C (165.2°F)
Point de fusion/congélation	<-1°C (30.2°F)
Solubilité dans l'eau	Complète.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Inconnu.
Incompatibilité avec différentes matières	Réactif avec les acides.
Produits de décomposition dangereux	Quand exposé au feu: Forme des produits habituels de combustion.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë	Toxicité orale aiguë (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 2000 mg/kg (rat).
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Inconnu.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets	Aucune précaution spéciale n'est nécessaire. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État.
-----------------------------	--

Section 14. Renseignements sur l'expédition

Classification pour le DOT

DOT Nom d'envoi S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

TDG Classification

TDG Nom d'envoi S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

CLASSE TMD

Section 15. Information réglementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Federal CWA (Clean Water Act) 311: Hydroxyde de potassium, Acide ,thylŠnediaminet,traac,tique
CERCLA : Substances dangereuses.: Hydroxyde de potassium, Acide ,thylŠnediaminet,traac,tique, 2-Butoxyéthanol

état New Jersey - Liste des déversements: Hydroxyde de potassium, Acide ,thylŠnediaminet,traac,tique, 2-Butoxyéthanol
New Jersey: Monoéthanolamine, Hydroxyde de potassium, Acide ,thylŠnediaminet,traac,tique, 2-Butoxyéthanol
Massachussets - Liste des déversements: Monoéthanolamine, Hydroxyde de potassium, Acide ,thylŠnediaminet,traac,tique, 2-Butoxyéthanol
Massachussets RTK: Monoéthanolamine, Hydroxyde de potassium, Acide ,thylŠnediaminet,traac,tique, 2-Butoxyéthanol
Pennsylvanie RTK: Glycol propylénique, Monoéthanolamine, Hydroxyde de potassium, Acide ,thylŠnediaminet,traac,tique, 2-Butoxyéthanol

Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie.

Information sur les produits enregistrés Non applicable.

Règlements canadiens

NPRI canadien NPRI canadien: 2-Butoxyéthanol.

SIMDUT Classification Classe D-2B: Substance ayant d'autres effets toxiques (TOXIQUE).

Symbole du SIMDUT



Information sur les produits enregistrés Non applicable.

Inventaire des Produits Chimiques Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations spéciales	Non disponible.
---------------------------------	-----------------

Version	1.01
---------	------

Avis au lecteur

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de maintenance sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.